

Concours externe CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

Composition (Épreuve commune/epreuve écrite 1)



Concours/Examen : EXTERNE Épreuve : ECRITE N° 1 N° sujet :  
Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : CPE/EXT

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Selon une étude parue dans la revue The Lancet Planetary Health en 2021, "45% des jeunes sondés étaient affectés par l'écoanxiété". Le sentiment se traduit par la peur engendrée par les problématiques que rencontre l'écologie depuis plusieurs années. Afin de pallier ces inquiétudes et d'agir en conséquence, le développement durable s'est ancré depuis un certain temps dans nos pratiques quotidiennes (recyclage des déchets, compostage...), et s'est instauré au sein des enseignements disciplinaires depuis 2004. Cette éducation au développement durable répond aux objectifs pour la France tels que définis dans la loi d'Avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt du 13 octobre 2014, et dans son plan d'action "Enseigner à produire autrement" (EAPA 2) de 2020. Pourtant, malgré de nombreuses actions menées en faveur de l'écologie et de notre planète, certains jeunes sont inquiets pour leur avenir. A mon sens, cette méfiance peut en partie s'expliquer par la désinformation et l'amplification d'informations que peuvent créer les médias et les réseaux sociaux. De ce fait, je traiterai ce sujet à travers la problématique suivante : "Comment

musculer le goût de l'effort et l'engagement chez les jeunes pour un développement durable soucieux de l'écologie, malgré la forte influence des médias sur leurs états d'esprit ? »

Afin de répondre à ce questionnement, nous étudierons dans une première partie les enjeux de "l'écoanxiété". Puis, dans une seconde partie, nous analyserons les conséquences de ces enjeux. Enfin, dans une troisième partie, nous démontrerons les actions que le conseiller principal d'éducation (CPE) se doit de mettre en œuvre afin d'animer les élèves dans la formation en développant leur estime de soi, dans l'optique qu'ils deviennent de futurs citoyens éclairés, responsables et soucieux de l'environnement.

Le rapport des Nations Unies intitulé "Notre avenir à tous" définit le développement durable comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

Le développement durable n'est pas un moyen. C'est une finalité qui soulève des questionnements, implique des changements et la mise en œuvre d'une démarche de progrès. De ce fait, il me semble primordial que nous soyons tous des citoyens soucieux de l'environnement et de l'écologie,

notamment dans notre monde actuel qui rencontre de grandes problématiques environnementales. En effet, si certains jeunes sont affectés par "l'écoanxiété", c'est en partie car ils sont inquiets (59%) du changement climatique <sup>qui se présente actuellement</sup>. Le réchauffement climatique engendre de nombreuses difficultés pour notre Terre, notamment par le fait que certains pays sont privés d'eau, mettant en péril un grand nombre de populations. En outre, ce réchauffement climatique impacte grandement l'agriculture et ses différents métiers attenants. En effet, certains agriculteurs, entreprises ou familles rencontrent des problématiques financières liées à la sécheresse des sols et une production ralentie des matières premières, par exemple. Par conséquent, de nombreuses personnes se retrouvent en "burn out" ou au chômage, impactant fortement leurs moral, leurs relations sociales et leurs vies familiales. Toutefois, les effets anxiogènes du réchauffement climatique peuvent entraîner un certain mal-être chez les adolescents, conscients des problématiques pour l'avenir.

En effet, certains jeunes ont leur vie quotidienne affectée négativement par l'anxiété climatique. Cela peut être dû au fait que leurs parents <sup>(agriculteurs pour certains)</sup> subissent des difficultés d'emploi liées à une agriculture parfois en péril à cause du réchauffement climatique. Les adolescents sont donc touchés sentimentalement et adoptent un positionnement important en terme d'écologie. En outre, les jeunes peuvent être anxieux vis à vis de l'environnement (difficultés à dormir, se nourrir, étudier par exemple) dû aux nombreuses informations qu'ils

sur cette problématique  
recueillent via Internet<sup>4</sup>. En effet, les médias et les réseaux sociaux qui font pleinement partie de "la culture jeune" (M. Fize), peuvent véhiculer de fausses données ou des informations déformées parfois trop éloignées de la réalité mais rendues crédibles aux yeux des plus jeunes. Par ailleurs, cette désinformation qui impacte certains adolescents est en partie liée à une méconnaissance des dangers que présentent les médias et les réseaux sociaux, "le fléau actuel le plus conséquent" selon C. Blaya. En effet, les jeunes ne sont pas toujours conscients des risques et ont tendance à accorder toute leur confiance aux dires d'Internet. Par conséquent, leur anxiété peut être développée et accentuée par des vidéos choquantes, de faux témoignages et des idées reçues, visibles sur des sites Internet ou les réseaux sociaux comme "TikTok", l'application phare ayant connue une grande ascension durant le confinement lié à la Covid-19 en 2020. De plus, cet exotisme numérique a participé à la création des "élèves zappeurs" selon P. Meirieu, qui sont "dans le tout tout de suite" et qui, par conséquent, voient leurs sentiments se déverser face à des situations problèmes qui mettent du temps à se résoudre : entre autre, les problématiques liées à l'écologie.

L'ensemble de ces enjeux liés à l'écologie et plus particulièrement au réchauffement climatique, engendrent de nombreux impacts sur les jeunes et, plus généralement, sur les établissements scolaires.

Concours/Examen : EXTERNE Épreuve : ECRITE N° 1 N° sujet :  
Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : CPE/EXT

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

En effet, cet impact environnemental provoque un mal-être chez certains adolescents, au sein de leur sphère familiale et privée. Par ailleurs, ces sentiments anxieux peuvent conduire à un isolement chez les jeunes, voire une perte de confiance et d'estime de soi. Également, ils peuvent rencontrer des difficultés à se nourrir et à dormir impactant grandement la motivation à apprendre. Par conséquent, et en <sup>prenant en considération</sup> qu'en lycée professionnel les élèves sont "en délicatesse avec la forme scolaire" selon A. Jellab, un mal-être adolescent peut engendrer un décrochage scolaire, voire de l'absentéisme. Le rapport des apprenants à l'école se trouve donc impacté.

En outre, "l'écoanxiété" a un impact considérable sur les enseignants qui sont eux-mêmes soucieux des problématiques liées à l'écologie, mais qui doivent aussi prendre en charge des élèves apeurés pour leur avenir. Par conséquent, et en sachant que le développement durable est une nouvelle manière de voir et d'agir sur le monde, il me semble primordial que l'équipe éducative des

EPLEFPA (établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole) travaillent conjointement et se saisissent des problématiques du développement durable au sein des disciplines qui le permettent. De plus, bien qu'il soit difficile pour certains enseignants <sup>et le CPE</sup> d'aborder des sujets comme l'écologie ou le réchauffement climatique, surtout auprès "d'adolescents connectés" (P. Meirieu), ils peuvent cependant agir pour lutter contre l'anxiété en déconstruisant les stéréotypes véhiculés sur Internet et en favorisant un climat scolaire serein propice à l'épanouissement scolaire, personnel et social des élèves.

Toutefois, l'ensemble des facteurs produits par l'écoanxiété présente chez certains jeunes, et les répercussions qu'elle peut avoir sur l'équipe éducative, provoque également de lourdes conséquences sur le fonctionnement des EPLEFPA en général. En effet, l'anxiété climatique qui affecte le quotidien de certains adolescents et entrave le travail de l'équipe éducative, peut engendrer des tensions entre les personnels éducatifs et pédagogiques, dont le CPE, mais également avec l'équipe de direction et les représentants légaux des élèves. Par conséquent, c'est le climat scolaire de l'établissement qui <sup>se</sup> retrouve grandement impacté, entravant également la réussite professionnelle

et personnelle des élèves. De ce fait, la cohésion au sein des équipes de l'EPLFPA est une nécessité, notamment pour favoriser le développement durable, donner de l'ambition aux jeunes et pérenniser un climat scolaire serein et "familial" (J-F Leclanche et C. Guerrier) propice à la lutte d'un mal-être adolescent, notamment "l'écoanxiété".

Afin de pallier les problématiques d'anxiété, notamment liées à l'environnement, le CPE se doit d'œuvrer en conséquence au sein des EPLFPA.

D'après le référentiel des missions des CPE de l'enseignement agricole du 10 novembre 2017, le CPE doit "Contribuer à une citoyenneté participative" et "Participer au suivi pédagogique et assurer le suivi éducatif individuel et collectif des élèves". De plus, un des objectifs de la politique éducative de l'enseignement agricole est de permettre aux jeunes "d'étudier dans les meilleures conditions". Enfin, une des cinq missions de l'enseignement agricole consiste à "Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle<sup>des jeunes et adultes</sup>".

Par conséquent, le CPE de l'enseignement agricole se doit de travailler, conjointement avec l'infirmière, sur les compétences psychosociales des élèves. Par exemple, le CPE sous l'autorité du chef d'établissement, peut demander la mise en place d'ateliers sur les émotions. Les

ateliers seront encadrés par le CPE, l'infirmière et des assistants d'éducation ou des enseignants qui souhaitent se saisir du projet. A raison d'un par semaine et durant dix semaines minimum, ces ateliers seront proposés aux élèves des classes les plus dans le besoin. De plus, toujours sous l'autorité du chef d'établissement, le CPE peut proposer l'intervention de l'IREPS (institut régional de l'éducation pour la promotion de la santé) afin de coordonner certains ateliers. Enfin, en tant que CPE, je ferai un bilan final aux côtés de l'infirmière, afin de constater les forces et les faiblesses de mon projet, et les pistes d'amélioration. De plus, parallèlement à ce projet, je peux proposer en tant que CPE, la mise en place de GAR (groupes adultes relais) créés par la DGER (direction générale de l'enseignement et de la recherche) à travers la circulaire du 17 décembre 2021. Tout adulte de l'établissement peut prendre part à ces GAR afin d'aider les élèves scolairement d'une part, mais également socialement et personnellement.

En outre, le CPE se doit d'élire, depuis 2019, des éco-délégués dans toutes les classes. A raison d'un binôme par section, ils sont porteurs de projets liés à l'environnement. De ce fait, le CPE aux côtés des éco-délégués peut impulser des projets en rapport avec le développement durables afin que l'ensemble des élèves soient de futurs citoyens éclairés et responsables.

Concours/Examen : EXTERNE Épreuve : ECRITE N°1 N° sujet :  
Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : CPE/EXT

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Par exemple, en tant que CPE sous l'autorité du chef d'établissement, je peux proposer la création d'un jardin pédagogique <sup>lors de la SSPD (semaine santé et développement durable)</sup> avec la classe de CAPA métiers de l'agriculture. Le projet peut s'établir en collaboration avec le professeur de biologie et les membres du personnels ATOSS (agents techniciens ouvriers en santé et sécurité) désirant se saisir de cette action. Les cours de biologie permettront d'étudier la composition des sols et les différents légumes que les élèves pourront planter. En revanche, le personnel ATOSS pourra aider à la réalisation du jardin et donner de précieux conseils aux élèves pour l'entretien de la terre. Enfin, les légumes récoltés à la fin de l'année scolaire pourront être cuisinés par les élèves de baccalauréat professionnel SAPVER (service à la personne et vente en espace rural) et servis aux parents des jeunes. Par conséquent, cette action permet de valoriser les adolescents aux yeux de leurs pairs, d'accroître la coéducation qui est essentielle à l'application d'un climat scolaire positif et d'intégrer les élèves dans une démarche globale de

développement durable.

Enfin, dans l'optique de travailler sur la désinformation d'Internet et les dangers des réseaux sociaux qui impacte grandement le moral des élèves, notamment en terme d'écologie, le CPE se doit d'œuvrer en conséquence. De ce fait, en tant que CPE sous l'autorité du chef d'établissement, je peux proposer l'intervention du RESEDA (réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement adolescent) dont E. Desauty en est l'animatrice nationale. Aux côtés du RESEDA mais également du professeur TIM (technologie de l'information et des médias) et du TFR-IBA (technicien formation recherche en informatique, bureautique et audiovisuel), je proposerai l'animation d'ateliers sur les dangers d'Internet, l'utilisation abusive des écrans, et la qualité des informations que "Tiktok", "Twitter" ou "Instagram" (ce sont trois réseaux sociaux) offrent aux jeunes. A l'issue de ces ateliers, les élèves qui auront bénéficiés du projet pourront faire de la prévention aux plus jeunes (classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> par exemple) afin de les responsabiliser et de les sensibiliser à la désinformation. En effet, les adolescents doivent comprendre que ce n'est pas parce que les médias nous font, en partie,

comprendre que la fin du monde est proche, notamment à cause du réchauffement climatique, que cela est une vérité absolue. De ce fait, en tant qu'éducateur et pédagogue, <sup>et par les missions qui lui sont confiées,</sup> le CPE détient une place prépondérante au sein de ce projet et des nombreux enjeux qu'il contient.

Pour conclure, bien que l'écoanxiété soit présente chez de nombreux jeunes inquiets pour leur environnement et soucieux de leur avenir, il me semble que l'<sup>éducation au</sup> développement durable, notamment au sein de l'enseignement agricole, détient une place importante pour pallier ces problématiques anxiogènes. En effet, les EPLEFPA et plus particulièrement le CPE, doivent se saisir du développement durable <sup>et de ses enjeux</sup> afin de susciter le goût de l'effort chez les élèves désirant évoluer dans un environnement écologique sain. De plus, le CPE se doit également de sensibiliser les jeunes aux dangers d'Internet et de la désinformation numérique afin qu'ils puissent développer un <sup>bon</sup> esprit critique, s'épanouir personnellement et socialement, et devenir de futurs citoyens éclairés et responsables. Enfin, comme l'a annoncé Monsieur J. Denormandie dans son discours au Sénat le 30 juin 2021, il semble pertinent de promouvoir l'enseignement agricole au sein de l'Education Nationale malgré les difficultés environnementales que nous

rencontrons, afin que tous les élèves soient conscients des bienfaits de l'agriculture et des métiers professionnels qui l'entourent.